

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL**

4.A Règlement Graphique

CF : Plan d'ensemble Trame Verte et
Bleue pour les prescriptions liées aux
continuités écologiques

Plan d'ensemble



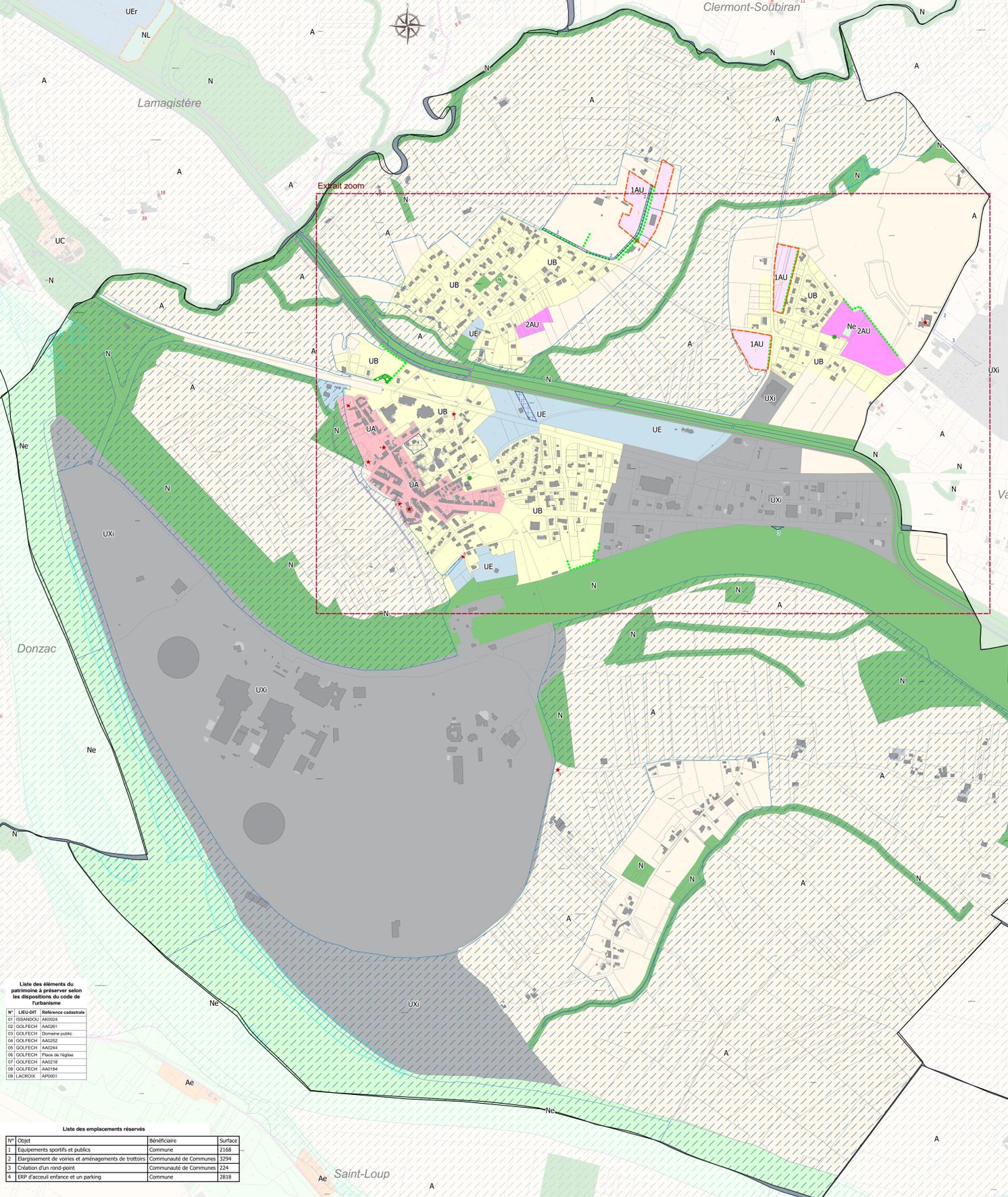
Echelle : 1/5000

© Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023



Agence de MONTALBAN
40 Espace de Bords
Rue de la République - 82083 MONTALBAN Cedex
Tél 05 63 84 91 22
Agence de GIBRANNE
108 Rue des Pêcheurs - 82113
31330 GIBRANNE/GARANNÈRE
Tél 05 63 82 60 76
urbactis@urbactis.fr
www.urbactis.fr

- Zonage**
- Zones Urbaines et à urbaniser mixtes
 - UA : Zone urbaine de centre bourg
 - UB : Zone urbaine résidentielle
 - UC : Zone urbaine résidentielle moins dense
 - UJ : Zone urbaine destinée aux jardins
 - 1AU : Zone à urbaniser liée à de l'habitat
 - 2AU : Zone à urbaniser fermée
 - Zone urbaine liée aux équipements
 - UE : Zone urbaine destinée à des équipements
 - Zones urbaines et à urbaniser liées aux activités économiques
 - UEE : Zone urbaine liée à la production d'énergie renouvelable
 - UXa : Secteur économique lié à des activités artisanales dans un tissu urbain
 - UXi : Secteur économique lié à des activités à vocation commerciale
 - UXj : Secteur économique lié aux zones d'activités
 - Zone à urbaniser à vocation économique
 - 1AUXa : Secteur à urbaniser à vocation économique lié à des activités artisanales
 - 1AUXi : Secteur à urbaniser lié à des zones d'activités
 - 2AUX : Zone à urbaniser fermée à vocation économique
 - Zones Urbaines et à urbaniser liées aux activités touristiques
 - UT : Zone urbaine touristique
 - 1AUT : Zone à urbaniser liée à une activité touristique
 - 2AUT : Zone à urbaniser fermée liée à des activités touristiques
 - Zone Agricole
 - A : Zone agricole
 - Ae : Secteur agricole à enjeux environnementaux
 - Aic : Secteur agricole correspondant à un équipement d'intérêt général
 - Anc : Secteur agricole non constructible
 - AX : Zone agricole liée à des activités artisanales
 - AXa : Secteur agricole lié à des activités artisanales nécessitant une réglementation spécifique
 - Zone Naturelle
 - N : Zone naturelle
 - Nc : Secteur de carrière
 - Ne : Secteur naturel à enjeux environnementaux
 - NL : Zone naturelle de loisirs
 - NT : Zone naturelle touristique
 - NTa : Secteur naturel touristique de Spanses
 - NTc : Secteur naturel touristique de la Garenne
- Autres informations**
- Espaces soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Espaces boisés classés à préserver selon l'article L113-1 du code de l'urbanisme
 - Secteur avec conditions spéciales de constructibilité pour des raisons de pollution du sol
 - Périmètre soumis à un emplacement réservé
 - Patrimoine bâti présentant un intérêt paysager à préserver selon les dispositions de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - Éléments du paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Zones Humides à préserver pour des motifs d'ordre écologique selon les dispositions de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Secteur avec interdiction de constructibilité pour des raisons environnementales, de risques, d'intérêt général
 - Arbre remarquable à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
 - Élément du patrimoine à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme
 - Sentier de randonnée à préserver selon les dispositions de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme
 - Boisements linéaires à préserver selon les dispositions de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Linéaire commercial protégé selon les dispositions de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme
 - Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
 - Localisation de bâti en attente d'une actualisation cadastrale
- Espace soumis à une servitude d'utilité publique
Espace soumis au risque d'inondation
PPRI



Liste des éléments de patrimoine à préserver selon les dispositions du code de l'urbanisme

N°	LIEU-DIT	Référence cadastrale
01	TRÉVARDOU	AA2084
02	GOLFÈCH	AA2084
03	GOLFÈCH	Domaine public
04	GOLFÈCH	AA2082
05	GOLFÈCH	AA2084
06	GOLFÈCH	Place de Négise
07	GOLFÈCH	AA2018
08	GOLFÈCH	AA2084
09	LACROIX	AP0001

Liste des emplacements réservés

N°	Objet	Bénéficiaire	Surface
1	Équipements sportifs et publics	Commune	2168
2	Équipement de voies et aménagements de trottoirs	Communauté de Communes	3294
3	Création d'un rond-point	Communauté de Communes	224
4	ERP d'accueil enfance et un parking	Commune	2818

Extrait zoom échelle : 1/2500

